

## I. LES RESOLUTIONS ADOPTEES

*SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 30.000.000 DINARS TUNISIENS*

*IMMATRICULEE AU REGISTRE NATIONAL*

*DES ENTREPRISES SOUS LE N° : 1685183L*

### **Procès-Verbal de L'Assemblée Générale Ordinaire**

**Du 8 mars 2024**

*L'an deux mille vingt-quatre et le vendredi 8 mars à 10 heures, les actionnaires de UIB Assurances se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire aux locaux de la Société sis Rue du Lac Toba – Les berges du Lac -1053 – Tunis, suivant convocation parue au JORT n°21 du 16 février 2024 et au Registre National des Entreprises (RNE) annonce n°202411500, bulletin n°31 du 14 février 2024. Aussi, un avis de convocation a été publié au Bulletin Officiel de la Bourse et au Bulletin du CMF, en date du 27 février 2024.*

*Une feuille de présence a été établie et signée par chaque actionnaire présent.*

*Après avoir constaté que la présente Assemblée Générale Ordinaire avait été régulièrement convoquée par le Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article 20 des Statuts de UIB Assurances et de l'article 276 du Code des Sociétés Commerciales, Monsieur le Président a proposé de procéder à la composition du bureau comme suit :*

- Monsieur Kamel Néji est désigné Président de l'Assemblée ;*
- Monsieur Raoul Labbé de la Genardière et Madame Moufida Hamza sont désignés comme scrutateurs ;*
- Monsieur Mondher Khabcheche est désigné secrétaire de la séance.*

*Le Président constate l'absence de réserves quant à cette composition et demande que l'on en prenne acte.*

*La feuille de présence certifiée sincère et véritable par les membres du bureau permet de constater que les actionnaires présents, représentent 100% des droits de vote. Par conséquent, l'Assemblée atteignant le quorum fixé par la loi et les statuts, est déclarée régulièrement constituée et a pu délibérer valablement. Etant précisé que l'AGO ne délibère valablement sur première convocation que si les actionnaires présents ou représentés détiennent le tiers au moins des actions conférant à leurs titulaires le droit au vote.*

*Monsieur le Président met à la disposition des actionnaires présents ainsi que des deux scrutateurs les documents suivants :*

- 1. Copie de l'avis publié au JORT daté 16 février 2024 relatif à la convocation de l'AGO*
- 2. Copie de l'avis publié au RNE daté du 14 février 2024 relatif à la convocation de l'AGO*
- 3. Copie de l'avis de convocation publié au Bulletin Officiel de la Bourse et au Bulletin du CMF, en date du 27 février 2024*
- 4. La feuille de participation*
- 5. Le projet de résolutions proposées à l'AGO*
- 6. Copie des statuts de UIB Assurances*
- 7. Le code des assurances*

*Monsieur le Président a rappelé que les documents relatifs à cette assemblée ont été mis à la disposition des actionnaires, aux locaux de la Société sis Rue du Lac Toba – Les berges du Lac -1053 – Tunis. Il a rappelé, également, que cette Assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant figurant sur les avis et les convocations à savoir :*

- 1. Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de UIB Assurances et des Etats Financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.*
- 2. Lecture du Rapport Général et du Rapport Spécial du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission.*
- 3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.*
- 4. Approbation des opérations et des conventions visées par les dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.*
- 5. Quitus aux Administrateurs.*
- 6. Affectation du résultat de l'exercice 2023.*
- 7. Pouvoirs en vue des formalités.*

*Dans son mot d'ouverture, le Président a adressé ses remerciements aux actionnaires, aux Commissaires aux Comptes Monsieur Fehmi Laourine et Madame Yosra Ben Hamadi, aux administrateurs, au Directeur Général et à l'ensemble des parties prenantes de UIB Assurances.*

*A la demande du Président, Monsieur Mondher Khabcheche, Directeur Général de UIB Assurances, a présenté le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de UIB et des Etats Financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.*

*A l'issue de cette intervention, le Président a passé la parole aux Commissaires aux comptes pour la lecture de leurs rapports général et spécial sur les états financiers arrêtés au 31.12.2023.*

*Monsieur Fehmi Laourine commissaire aux comptes au nom du cabinet Ernest & Young a donné lecture des rapports général et spécial tout en rappelant les Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 18 148 206 DT, y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à 4 216 033 DT et que les Etats Financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de UIB Assurances au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.*

*Le Président rappelle les points inscrits à l'ordre du jour et déclaré la discussion ouverte. L'Assemblée n'ayant pas émis de remarques particulières au cours de sa session, les résolutions ont été soumises au vote :*

### **PREMIERE RÉSOLUTION**

*L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de UIB Assurances et les rapports du Commissaire aux Comptes sur les états financiers, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2023 tels qu'ils lui ont été présentés.*

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité*

### **DEUXIEME RESOLUTION**

*L'Assemblée Générale Ordinaire donne acte au Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes de ce qui lui a été rendu compte conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales. Elle approuve toutes les opérations rentrant dans le cadre de ces dispositions et telles qu'elles ont été présentées dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes.*

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité*

### **TROISIEME RESOLUTION**

*L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier de leur gestion pour l'exercice 2023.*

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité*

### **QUATRIEME RÉSOLUTION**

*L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter la perte de l'exercice 2023 s'élevant à 4 216 033,291 Dinars Tunisiens, au poste « résultats reportés » défalqué comme suit :*

- Report déficitaire : 1 083 534,236 Dinars Tunisiens*
- Amortissements différés : 3 132 499,055 Dinars Tunisiens*

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité*

### **CINQUIEME RÉSOLUTION**

*L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal des présentes délibérations, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.*

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité*

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h.*

*De tout ce que ci-dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les membres du bureau.*

***Le Président***

***Mr Kamel Néji***

***Le Scrutateur***

***Mme Moufida Hamza***

***Le Scrutateur***

***Mr Raoul Labbé de la Genardière***

***Le Secrétaire***

***Mr Mondher Khabcheche***

## II. BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE

### BILAN ARRETE AU 31/12/2023

(Exprimé en dinars)

ACTIF	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
<b>Situation arrêtée au 31/12/2023</b>				
<b>AC1-Actifs incorporels</b>				
AC12- Concessions, brevets, licences, marques	5 231 169	120 451	5 110 718	4 569 765
	<b>5 231 169</b>	<b>120 451</b>	<b>5 110 718</b>	<b>4 569 765</b>
<b>AC2-Actifs corporels d'exploitation</b>				
AC21-Installations techniques et machines	1 517 585	446 202	1 071 383	1 266 015
AC22-Autres installations, outillage et mobilier	0	0	0	0
AC23- Dépôts et cautionnements	0	0	0	0
	<b>1 517 585</b>	<b>446 202</b>	<b>1 071 383</b>	<b>1 266 015</b>
<b>AC3-Placements</b>				
AC336- Autres	0	0	0	67 912
AC34-Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédante	0	0	0	0
	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>67 912</b>
<b>AC4-Placements représentant les provisions techniques afférentes aux</b>	0	0	0	0
<b>AC5-Part des réassureurs dans les provisions techniques</b>				
AC510-Provision pour primes non acquises	0	0	0	0
AC520-Provision d'assurance vie	1 206	0	1 206	0
	<b>1 206</b>	<b>0</b>	<b>1 206</b>	<b>0</b>
<b>AC6-Créances</b>				
AC61-Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611-Primes acquises et non émises	0	0	0	0
AC612-Autres créances nées d'opération d'assurance directe	75	0	75	0
AC613-Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	0	0	0	0
AC62- Créances nées d'opérations de réassurance	2 838	0	2 838	0
AC63-Autres créances				
AC631-Personnel	9 880	0	9 880	20 365
AC632-Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	138 015	0	138 015	91 976
AC633-Débiteurs divers	15 285	0	15 285	477
AC64-Créances sur ressources spéciales	0	0	0	0
	<b>166 093</b>	<b>0</b>	<b>166 093</b>	<b>112 818</b>
<b>AC7-Autres éléments d'actif</b>				
AC71-Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	6 726 596	0	6 726 596	3 583 937
AC722-Autres charges à répartir	6 036 410	0	6 036 410	6 419 261
AC733-Autres comptes de régularisation	73 139	0	73 139	76 541
	<b>12 836 145</b>	<b>0</b>	<b>12 836 145</b>	<b>10 079 739</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>19 752 199</b>	<b>566 653</b>	<b>19 185 545</b>	<b>16 096 249</b>

**BILAN ARRETE AU 31/12/2023**  
(Exprimé en dinars)

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
<b>Situation arrêtée au 31/12/2023</b>		
<b>Capitaux propres</b>		
CP1- Capitaux propres	30 000 000	30 000 000
CP1' Capital souscrit non appelé	-7 500 000	-15 000 000
CP5- Résultat reporté	-4 351 794	-135 761
<b>Total capitaux propres avant affectation</b>	<b>18 148 206</b>	<b>14 864 239</b>
<b>PA3-Provisions techniques brutes</b>		
PA310- Provisions pour primes non acquises	0	0
PA320- Provisions assurances vie	3 136	0
	<b>3 136</b>	<b>0</b>
<b>PA5-Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs</b>	1 206	0
<b>PA6-Autres dettes</b>		
PA61-Dettes nées d'opérations d'assurance directe	216	0
PA632-Personnel	362 736	319 096
PA633-Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	225 049	269 183
PA634-Créditeurs divers	444 997	643 731
	<b>1 032 997</b>	<b>1 232 010</b>
<b>Total du passif</b>	<b>1 037 340</b>	<b>1 232 010</b>
<b>Total des capitaux propres et du passif</b>	<b>19 185 545</b>	<b>16 096 249</b>

**III. ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES**

<b>ÉVOLUTIONS DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2023</b>					
En Dinars					
Libellé	Capital social	Capital souscrit non appelé	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Total des capitaux propres
Capitaux propres avant affectation du résultat	30 000 000	(7 500 000)	-135 761	-4 216 033	18 148 206
Affectation AGO du 26/06/2023			-4 216 033	4 216 033	0
Capitaux propres après affectation du résultat	30 000 000	(7 500 000)	-4 351 794	0	18 148 206

#### IV. LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Les membres du conseil d'administration*

<i>Nom / Dénomination sociale</i>	<i>Date d'expiration du mandat projeté</i>	<i>Qualité</i>	<i>Fonctions principales exercées actuellement</i>	<i>Mandats dans d'autres conseils d'administration</i>
<i>M. Kamel NEJI</i>	<i>AGO statuant sur les EF de l'exercice 2025</i>	<i>Président du Conseil d'administration</i>	<i>Président du Conseil d'Administration UIB</i>	<i>Président du Conseil d'Administration de l'UIB</i>
<i>M Raoul Labbé de la Genardière, représentant UIB</i>	<i>AGO statuant sur les EF de l'exercice 2025</i>	<i>Administrateur</i>	<i>Directeur Général UIB</i>	
<i>Mme Ilhem BOUAZIZ</i>	<i>AGO statuant sur les EF de l'exercice 2025</i>	<i>Administrateur</i>	<i>Directrice Générale Adjoint en charge de la Banque de Détail à l'UIB</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>International SICAR</i></li> <li>• <i>L'Internationale de Recouvrement de Créances IRC</i></li> <li>• <i>UIB FINANCE → Présidente du CA</i></li> <li>• <i>Société Monétique Tunisie → Représente la banque au CA</i></li> <li>• <i>Inter Bank Services « IBS »</i></li> <li>• <i>Académie des Banques Et Finances « ABF »</i></li> <li>• <i>UIB Assurances → Administrateur</i></li> <li>• <i>Société Interbancaire de Télé compensation « SIBTEL »</i></li> </ul>
<i>Mme Molka Fakhfakh</i>	<i>AGO statuant sur les EF de l'exercice 2025</i>	<i>Administrateur</i>	<i>Responsable Marché Haut de Gamme UIB</i>	<i>Membre au CA UIB Finance</i>
<i>Mme Nadia Zouari</i>	<i>AGO statuant sur les EF de l'exercice 2025</i>	<i>Administrateur</i>	<i>Directeur du Développement Commercial Secteur Tunis Nord - UIB</i>	